



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
5 novembre 2014  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettres identiques datées du 5 novembre 2014, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Si les événements récents en sont un signe, le Conseil de sécurité gardera encore une fois le silence alors qu'Israël enterre une autre victime du terrorisme palestinien. En début de journée aujourd'hui, un terroriste au volant de sa voiture est rentré dans la foule massée sur deux quais à Jérusalem, tuant Jedan Assad et blessant 14 autres personnes. Peu de temps après l'attentat, le Hamas en a revendiqué la responsabilité, qualifiant l'auteur de « martyr » et présentant l'attentat comme « une opération héroïque ».

C'est l'exemple le plus récent de la violence qui a éclaté à la suite des déclarations incendiaires faites par les dirigeants palestiniens. Il y a deux semaines, le Président Mahmoud Abbas a appelé les Palestiniens à empêcher « par tous les moyens » les Juifs d'accéder au mont du Temple de Jérusalem. Face à cet acte de provocation notoirement dangereux, le Conseil de sécurité est resté muet.

Comme suite aux paroles d'incitation proférées par Abbas, des centaines d'Arabes se sont livrés à des émeutes à Jérusalem. Le 23 octobre, un terroriste au volant de sa voiture a délibérément foncé à vive allure sur un quai à Jérusalem, tuant deux personnes; quelques jours plus tard, un terroriste palestinien, Moataz Hijazi, a tiré sur le rabbin Yehuda Glick. Le Conseil de sécurité est toujours resté silencieux.

Alors que le rabbin Yehuda Glick est dans le coma et lutte pour sa vie, le Président Abbas a jugé bon d'adresser une lettre de condoléances à la famille du meurtrier présumé. Dans la lettre, il a traité les forces de sécurité israéliennes de « terroristes » et glorifié Hijazi comme un « martyr ». Le Président Abbas approuve et célèbre le meurtre, et ce sont les Israéliens qui paient de leur vie. Le Conseil de sécurité ne dit toujours rien.

Je vous écris aujourd'hui tout en sachant pertinemment que le Conseil continuera d'observer son vœu de silence. S'il venait à réviser sa politique et jugeait opportun de condamner les incitations à la violence de la part des dirigeants palestiniens et la violence qui s'ensuit, je serais le premier à féliciter le Conseil de faire preuve de discernement et de défendre la paix et la sécurité internationales.



Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Ron **Prosor**

---